

On continue à parler beaucoup, dans nos contrées du Nord, de l'installation des chemins de fer américains d'après le système Laubat. Les avantages de cette voie ferrée à traction de chevaux sont incontestables. On signale particulièrement la facilité d'un débouché avec la Belgique par Steenvoerde. Il serait possible de rejoindre directement la frontière, d'une manière aussi rapide que peu coûteuse. Les voyageurs venant de Dunkerque et Calais, et se dirigeant vers la Belgique, ne seraient plus obligés de passer par Mouscron et Lille. Les questions relativement à cette entreprise seront examinées par les conseils municipaux à leur session prochaine; du moins en donne-t-on l'assurance.

L'abord des villes fortifiées est difficile, surtout quand ces villes offrent, comme celle de Lille, un grand mouvement de voitures; on ne saurait donc trop apporter de surveillance dans l'exécution des règlements qui concernent la voirie. Mardi dernier, vers trois heures, un charretier, dans un état voisin de l'ivresse, conduisait dans Lille, par la porte de Gand, une voiture chargée de pipes d'alcool. Arrivé près du tablier du pont de la porte, ce malheureux, qui conduisait sa voiture de travers, brisa les gardes-fou, et accrocha une des bornes de telle façon, qu'il fallut plus d'une heure pour retirer la voiture de ce mauvais pas. Pendant ce temps-là, de nombreuses voitures de toutes espèces se trouvaient forcément arrêtées dans les entreponts et les chevaux piaffaient d'impatience. Tout à coup survint un autre charretier, qui se mit à faire claquer son fouet d'une terrible façon. Alors, les chevaux, déjà impatientés, se cabrèrent, se jetèrent de côté et d'autre, et occasionnèrent du désordre dans cette file de voitures. Dans cette bagarre, le train de derrière d'une voiture de maître fut endommagé par le timon d'un chariot. L'auteur de ce désordre fut vivement interpellé sur sa manière d'agir, et peu s'en est fallu qu'il payât cher ses réponses, qui étaient loin d'être frappées au coin d'une exquise urbanité. Quant au charretier ivre, auteur primitif de tout ce désordre, procès-verbal a dû être dressé contre lui.

Ne pourrait-on pas, par mesure de prudence, défendre aux charretiers de faire claquer leur fouet aux abords de la ville, comme cela a déjà lieu pour l'intérieur?

Voici la liste des jurés pour le quatrième trimestre des assises du département du Nord, qui s'ouvriront à Douai le 16 novembre courant :

- MM.  
Hector Geron, négociant à Dunkerque.  
Norbert Bacquet-Moeson, cultivat. à St-Georges.  
François de Mersseman, brasseur à Esquelbecq.  
François Verley, notaire à Hondschote.  
Alfred-Henri Derade, recev. d'octroi à Merville.  
Eugène Imbert, dir. de verreries à Sars-Poteries.  
Charles Titeux, propriétaire à Rousies.  
André Lavue, ancien avoué à Avesnes.  
Antoine-Jules Dubois, ex-notaire à Avesnes.  
Victor De Rutron de la Torre, pr. à Mecquigny.  
Edouard Druon, notaire à Douai.  
Emmanuel Choque, dép. au Corps-Lég., à Douai.  
Pierre-Joseph Cornes, salinier à Fenain.  
Henri-Louis Leprêtre, maire de Landas.  
Charles-Désiré Bernard, propri. à Armentières.  
Jean-Baptiste Messeant, maire de Bois-Grenier.  
Charles Dupont, filateur à Seclin.  
Jules Bigo, tanneur à Ilaubourdin.  
Henri-Camille Tierce, architecte à Lille.  
L.-Clém. Lesaffre, maire de St.-André-lez-Lille.  
Eugène Grimonprez, filateur à Roubaix.

- J.-B.-Joseph Fauchille, négociant à Lille.  
Louis Lambelin, propriétaire à Bondues.  
Paul Dathis, rentier à Lille.  
Alexandre Dagremont, propriétaire à Cambrai.  
Blaise Mascaux, brasseur à Saint-Aubert.  
Alphonse Brabant, négociant à Morenchies.  
Charles Macavez, maire de Capelle.  
J.-L.-P. Marlier, cultivateur à Villers-Autreaux.  
Dominique Cassme, doct. en médec. à Câteaux.  
Amand-Louis Deplanque, cultiv. à Mazinghien.  
Auguste-Dominique Alker, instit. à St.-Amand.  
François Leduc, cultivateur à Artes.  
P.-Jos. Creneau, géomètre-draineur à Bruille.  
Alf.-Franc.-Aug. Catteleyn, notaire à Bouchain.

- Jurés supplémentaires.  
MM.  
Henri Duham, avocat à Douai.  
François Wagnan, clerc de notaire, id.  
Auguste Galland, notaire, id.  
Frédéric de Guerne, propriétaire, id.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

**LE MOIS.**  
Calendrier historique de Roubaix.  
NOVEMBRE. — Première semaine.

1<sup>er</sup> novembre 1469, à La Haye, en Hollande.  
— Charles, duc de Bourgogne, comte de Flandre, accorde, octroie et donne aux manants et habitants de la ville et paroisse de Roubaix qu'ils puissent dorénavant licitement drapper et faire draps de toutes laines portant sceau ou marque tel que le seigneur de Roubaix leur fera bailler afin qu'ils puissent de tant mieux avoir issue et délivrance de leurs dits denrées et marchandises.

2 novembre 1424, à Paris. — Le duc de Bourgogne donne à son amé et féal chevalier, conseiller et premier chambellan, messire Jean, seigneur de Roubaix et de Herzelles, les villes, châteaux, terres et seigneuries de Louvilliers et Dourier, ensemble toutes les autres terres, seigneuries et possessions qui appartiennent ci-devant à messire Jean Bladoul, chevalier, rebelle au roi et au duc et son ennemi et adversaire.

Novembre 1201. — Bernard, seigneur de Roubaix, est témoin à un acte par lequel Bauduin, comte de Flandre, donne à l'église de Fontevraut et aux religieuses qui la desservent, pour le salut de son âme et de Marie, sa femme, dix livres de rente.

5 novembre 1827, à midi. — M. Boyaval-Roussel, maire de la ville de Roubaix, assisté de M. Roussel, grand doyen curé de cette ville, ainsi que de ses trois vicaires, assisté également de ses adjoints, des membres du Conseil municipal et du secrétaire de la mairie, du Conseil des Prud'hommes, du juge de paix et du commissaire de police, escorté par le maréchal-des-logis de la gendarmerie à la tête de sa brigade, des gardes-pompiers et des deux corps de musique de la ville, se rend au pont de la rue de la Brasserie, sur le canal, à l'effet d'y poser la première pierre. Cette cérémonie se termine par des prières pour la prospérité du canal.

6 novembre 1553. — Sur le différent pendant au Conseil entre les Mayeur et Echevins de la ville de Lille, d'une part, et messire Pierre de Werchin, chevalier, chambellan, sénéchal du Hainaut, seigneur de Roubaix, ses Baillif et Echevins, d'autre part, l'Empereur Charles-Quint rend une ordonnance réglementaire de la fabrique de Roubaix, dont les principales dispositions sont :

La création de cinq Egards lesquels prêteront serment de bien et léalement entretenir les statuts

et ordonnances, de faire droit et justice à chacun sans déport ou dissimulation.

L'institution de la fête de Trippiers.  
La défense de faire certaines étoffes dont la fabrication est réservée à la ville de Lille.  
L'obligation de faire un chef-d'œuvre pour être reçu dans le corps de métier des Bourgeois.

L'établissement d'un droit de 4 deniers au profit du souverain, sur chaque pièce de trippes de velours fabriquée à Roubaix.

8 novembre 1611. — Le greffier de Roubaix recueille les noms de ceux qui veulent contribuer aux frais de quatre nouvelles cloches pour l'église paroissiale de Saint-Martin.

CHRONIQUE PARISIENNE (1).

Paris, 5 novembre 1857.

Une révolution — pour rire — vient de mettre en émoi l'une des premières institutions de Passy. Il s'agit de moustaches, ou de quelque chose d'approchant. Les élèves de cette institution, jeunes gens de 16 à 18 ans, avaient eu jusqu'à ce jour le droit de porter moustaches, et ils y tenaient, il fallait voir ! — Tout à coup le maître de la maison promulgue un arrêté draconien d'après lequel toutes les lèvres de l'école devaient être rasées dans les vingt-quatre heures.

- Vingt-cinq élèves protestent.  
— Nous ne couperons pas nos moustaches !  
— Vous les couperez !  
— Nous ne les couperons pas !  
— Si !  
— Non !

Cela aurait pu continuer longtemps de la sorte. L'instituteur prit donc le parti de requérir deux barbiers, lesquels arrivèrent incontinent, armés de toutes pièces.

La vieille garde mourait et ne se rendait pas, mais la jeune garde de Passy est encore trop jeune pour mourir; elle se rendit donc.

Un quart-d'heure après, il ne restait rien des vingt-cinq moustaches rebelles.

Espérons que les choses en resteront là, grand Dieu !

J'ai eu l'autre jour la bonne fortune d'entendre jouer du violon par M.<sup>me</sup> de S. . . ., une dame de quatre-vingt-six ans ! C'est là sans doute quelque chose de tellement extraordinaire, qu'il serait permis d'en douter. Et cependant j'ai vu, de mes yeux vu, cette vénérable dame — parfaitement connue, au reste, de tous les artistes — se tenant debout et ferme devant un pupitre; je l'ai entendue faisant sa partie avec un aplomb intrépide, dans un duo de Beethoven pour violon et piano; le piano était tenu par un jeune homme, de soixante-dix ans moins âgé qu'elle, et doué déjà d'un talent très-remarquable, Frédéric Gernsheim. C'était, je vous le jure, un spectacle étrange que celui de cette main décharnée s'agitant avec passion sur les cordes, de cette froide vieillesse pour un instant réchauffée par l'enthousiasme de l'art. Quelle puissance que celle de la musique ! Elle vous prend, enfant, au berceau, et vous conduit, toujours passionné, toujours fidèle, jusqu'aux limites extrêmes de la vie.

Voici un mot ravissant attribué à l'un de nos célèbres prédicateurs :

L'abbé X. . . était à dîner chez un des princes de la finance. Au dessert, l'amphitryon, quelque peu excité par des libations de champagne, laissa

(1) Reproduction interdite.

échapper un le diable m'emporte, un peu trop nettement accentué.

— Ah ! permettez, interrompit aussitôt l'abbé X. . . en souriant, je vous ai déjà retenu pour le ciel !

En fait de millionnaires, il en est peu comme ce baron hongrois, qui vient de passer quelque temps à Paris où il habitait le grand hôtel du Louvre. M. le baron Sina possède — à ce que dit la chronique — deux cent cinquante millions de revenu. C'est gentil ! — Pendant son séjour, il a pris un secrétaire uniquement chargé de décacheter, lire et résumer ensuite, sous forme de rapport, les lettres et papiers de toute espèce qui, du soir au matin et du matin au soir, encombraient le bureau de l'opulent baron. M. de Sina devra garder précieusement les rapports de son secrétaire; ils lui donneront une idée de ce que peuvent oser les cupidités parisiennes.

La fortune de M. de Sina ne repose pas, comme bon nombre des fortunes actuelles, sur le sable mouvant des valeurs de Bourse; elle est assise sur des propriétés immenses qui s'étendent dans les plus riches parties du territoire hongrois. Pour la gérer convenablement, plus de trois mille employés, de toutes catégories, lui sont nécessaires. Par ce détail, jugez du reste.

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que M. de Sina est digne, par le cœur et par la tête, de sa grande fortune. On peut rarement faire cet éloge des millionnaires de tous les temps, et de tous les pays.

Les dernières courses de La Marche ont été favorisées par un temps superbe. Sous ce rapport, La Marche a eu, cette année, une chance soutenue. Cette fois donc, la foule est venue de toutes parts, en berline, en calèche, en coupé, en phaéton, &c., &c.; la pelouse disparaissait sous l'affluence des voitures. Le monde — entier — et le demi-monde s'étaient fait convenablement représenter.

A trois heures, le signal du départ a été donné pour un handicap de 2,500 fr. Distance 4,500 mètres; dix-sept obstacles — huit chevaux ont couru. Franc Picard, le favori de cette année, est arrivé premier, pendant que les autres barbotaient dans la rivière sans pouvoir en sortir, au grand amusement des spectateurs.

Pour le selling-stakes, de 1,200 fr., distance 3,000 mètres, 10 obstacles, sept chevaux partent ensemble. Au saut de la rivière, Polly-Hopkins, à M. Lejeune, perd l'équilibre et tombe. Bientôt il se relève, et continue à courir, mais seul. Son jockey est resté étendu sur l'herbe, sans mouvement. On s'empresse autour du pauvre homme que l'on croit mort; mais heureusement ce n'était qu'une faiblesse, et bientôt le jockey, appuyé sur deux camarades, peut rentrer dans l'enceinte du pesage. Pendant ce temps, Pénélope, à M. Manby, arrivait première, battant Black-Dwarf, à M. Moise.

Voilà maintenant la saison terminée, et les vacances du turf commencées.

THÉOBALD JARRY.

**Nouvelles & Faits divers.**

— AFFREUSE CATASTROPHE A ANVERS. — On écrit d'Anvers, 2 novembre :

« Notre ville vient d'être le théâtre d'une épouvantable catastrophe. La maison de l'armurier Verpoort, située au coin de la place Meir et de la rue des Douze-Mois, a sauté par l'explosion d'un dépôt de poudre qui se trouvait

doute, continué longtemps encore leur causerie sans importance, si un envoyé d'Orloff n'était venu prier mademoiselle Willanow de passer dans un salon voisin, où le comte désirait s'entretenir avec elle. C'était la première fois qu'il lui demandait un entretien. La gaieté qu'elle avait montrée jusque là s'évanouit tout à coup.

« Dites au comte qu'il peut m'attendre, » répondit-elle.

Cependant la princesse remarqua ce qui se passait en son amie.

« Tu ne me quitteras pas, lui dit-elle, pour la dispenser de cette entrevue; je veux que tu restes ici.

— Altesse, si je n'y allais pas, je m'abaisserais à mes propres yeux... Vous me permettrez de m'y rendre ?

— Comme il te plaira. »  
Mademoiselle Willanow sortit.

Orloff, pâle et sombre, les bras croisés sur la poitrine et les yeux fixés sur le parquet, attendait mademoiselle Willanow dans la pièce voisine.

Quand la porte s'ouvrit, il tressaillit, reconnaissant sa fiancée rien qu'à sa marche.

« Que me voulez-vous, monsieur le comte ? » demanda-t-elle, voyant qu'il ne lui adressait pas la parole sur-le-champ.

Orloff la considéra sans répondre.

« Vous vous taisez, continua-t-elle.  
— Mais je regarde...  
— Si vous n'avez rien de plus important à me communiquer, je me retire. »

Le comte fit vivement un pas vers elle et lui prit la main.

« Mademoiselle Willanow, dit-il, j'ai différé

rentes choses à vous dire, et vous ne pouvez me quitter si promptement.

— Parlez alors, monsieur le comte, j'écoute.

— Vous savez que je vous aime, que ma passion grandit tous les jours et causera ma perte, si vous ne me sauvez. Le mépris que vous m'avez témoigné jusqu'ici égare ma raison. Une fois en fureur, je ne connais plus de bornes, et, comme un joueur téméraire, j'expose sans cesse toute ma fortune sur un seul coup de dés.

Mademoiselle Willanow se détourna de lui avec indifférence.

« Votre intention est-elle, continua-t-il, de m'écraser ou de m'avilir à mes propres yeux et aux yeux d'autrui ? Songez que sous peu je serai votre époux. Ne faites pas naître en moi une haine qui pourrait à la fin trouver toute sa jouissance à abreuver votre vie entière d'amertume. Je veux que vous m'aimiez. Que me répondez-vous, mademoiselle ? Voulez-vous m'aimer ?

— Jamais ! »

Un sourire farouche, effrayant, passa, rapide comme l'éclair, sur le visage d'Orloff.

« Jamais ! dites-vous. Et que pensez-vous faire quand l'Eglise nous aura unis ? »

Mademoiselle Willanow leva la tête et se rapprocha d'Orloff par un mouvement qui avait quelque chose de majestueux.

« Ce que je pense faire alors, répondit-elle, ah ! comte, c'est mon secret. »

Le visage d'Orloff se contracta à cette réponse inattendue.

« Si je vous comprends bien, fit-il observer, vous vous proposez de vous tuer.

— Procurez-moi l'ordre de mise en liberté de mes parents, et ma main est à vous. Ma promesse ne s'étend pas au-delà. »

Orloff se croisa de nouveau les bras et la regarda fixement. Puis, laissant retomber sa tête, il se mit à aller et venir, plongé dans ses pensées, sa poitrine se soulevait, ses yeux lançaient des flammes.

« Vous savez, dit-il enfin, que vos parents sont mes prisonniers.

— Je le sais.

— J'ai le pouvoir de leur laisser la vie ou de les faire disparaître pour toujours, selon mon bon plaisir.

— C'est ce qui me fait trembler.

— Par le Dieu tout-puissant ! je fais devant vous un serment et je le tiendrai : je jure de traiter vos parents avec une cruauté telle qu'elle surpassera tout ce qui s'est vu jusqu'ici, et que les bourreaux eux-mêmes seront épouvantés de leur ouvrage ; je jure de ne prendre de repos ni jour, ni nuit, que je n'aie inventé tous les moyens de les torturer... Ecoutez-moi, mademoiselle... je jure qu'ils disparaîtront enfin, sans laisser de trace, dans les abîmes de Norts-chinkis ou dans les déserts de la Sibérie... Vous connaissez la mort de Tarrakanoff ?

— Miséricorde ! s'écria mademoiselle Willanow, saisie d'effroi.

— A une condition, mademoiselle ; aimez-moi !

— Grâce, grâce ! dit-elle en tombant à genoux.

Orloff tendit la main vers elle, mais il garda le silence.

« Vous demandez grâce maintenant ? dit-il enfin. Que vous avais-je prêté à Péterhof ?

— Tuez-moi ! »

Le comte lui répondit par un rire sardonique.

« Je ne vous tuerai pas ; je veux que vous m'aimiez. »

Mademoiselle Willanow quitta vivement son humble attitude et se releva.

« Vous dites que vous m'aimez ?

— Jusqu'à la démence, jusqu'à la folie, jusqu'à la rage !

— Ne me trompez-vous pas ?

— Willanow ! Willanow ! balbutia Orloff... Vous pourriez m'aimer... C'est là ce que vous voulez dire, n'est-ce pas... Parlez !... vous me donnez l'espoir... vous me promettez...

— De vous mépriser éternellement, monsieur le comte. Je ne puis donner mon amour qu'à un homme d'honneur, et vous êtes un infâme !

A ces mots, elle lui tourna le dos et voulut se retirer. Mais Orloff, maîtrisant tout à coup son trouble passionné, redevint calme et froid. C'était alors qu'il était le plus dangereux.

« Attendez, mademoiselle, j'ai encore un mot à vous dire... Désirez-vous voir vos parents ?

— Depuis deux grands mois je vous le demande en vain.

— Si vous voulez me suivre, vous les verrez ce soir même.

— Ce soir ? A quelle heure ?

— Dès que le roi de Suède sera arrivé. Vos parents sont dans mon palais ; je vous attendrai à la porte et vous conduirai tout de suite auprès d'eux.

— J'irai, dès que je pourrai m'éloigner sans être vue.

A ces mots, elle se détourna et quitta la pièce sans l'honorer de la moindre marque d'attention.

En proie à une fureur concentrée, Orloff la suivit du regard.

RIDDERSTAD.

(La suite au prochain numéro.)

dans la maison v...  
geur, est tellement de la place ont eu le d'éclats d...  
» On la maison relevée place. » Une place de célébrité un clin-c le même a été po commiss place so trophe, l'état vé...  
» Il s victime, maison salut av avec lui...  
» La un état de Meir voisinag elle n'a...  
» On également motion arrivé c...  
» Il maison; place, ment en porte d' mur s'e où l'acc...  
» A l' trouve u qui éta l'explosi bois. A vis-à-vis lancée à fenêtre, personne contre l...  
» Un au pren précisé été bles...  
» Cor peu de soient sur le v...  
» Il très-gra rait ch qui cor auraier affirme pensée les rap...  
» A liers d organis ombre par des que le toujours trouve...  
» On sion, le

Fa réali dégr MÉTH Ce tous